

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	réunion du : 29 novembre 2019
Délibération n°2019-14	Rapporteur René MOLIN

Présents : 13	Votants : 17
----------------------	---------------------

POUR : 17	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Séance présidée par: M. René MOLIN

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, Mme BOURGEOIS Mme COSSART, Mme CRETIN-MAITENAZ, M. FICHERE, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN ;

Présents sans voix délibérative : M. ACCARY, M. AUBOYNEAU, Mme DELARBRE (pour M. CHANET), Mme DUPOUET (pour M. CHANET), M. KARIM (pour Mme ALBERT-MORETTI), Mme LEROI, Mme PHILIBERT(SAP), Mme MOREL, M. RAICHVARG, M. VIDAL ;

Sont excusés : Mme ALBERT-MORETTI, M. BRUNIAUX, M. CHANET, M. DAVID, M. LEFEVRE Mme PELISSARD, M. PERNOT.

Donnent pouvoir: M. BRUNIAUX à Mme VUILLEMIN, M. LEFEVRE à M. GAGNOUX, Mme PELISSARD à Mme BOURGEOIS, M. PERNOT à M. MOLIN,

Le quorum fixé à 12 est atteint.

5.2 Création d'un poste d'animateur.trice territorial.e Atelier à temps complet et des primes de ce grade

Suite à la suppression d'un poste d'assistant du patrimoine à temps complet de l'Atelier Pasteur, il s'avère nécessaire de créer un poste du cadre d'emploi d'animateur.trice territorial.e Cat B à temps complet dans la filière animation et des primes attachées à ce grade à compter du 1^{er} janvier 2020

DELIBERATION N° 2019-14 du 29 novembre 2019

À l'unanimité, la création d'un poste d'animateur.trice territorial.e à temps complet pour l'Atelier Pasteur est approuvée.

Délibération n° 2019-14 du 29 novembre 2019	Le Président	René MOLIN
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/ Notification le :	